



Le Défi

Les employés qui travaillent plusieurs jours par semaine à domicile doivent quand même imprimer des documents, mais il n'est souvent pas rentable ni sûr pour chaque salarié d'avoir sa propre imprimante personnelle. Et les entreprises doivent encore récupérer l'investissement qu'elles ont déjà fait dans leurs multifonctions de bureau existants sans acheter d'autres appareils d'impression. Cela signifie que le travailleur doit perdre du temps à son retour au bureau à rouvrir les applications pour imprimer une série de documents avec la possibilité d'oublier de le faire.

La Solution

Avec les solutions d'impression de Ricoh, les employés peuvent envoyer une impression depuis l'extérieur du bureau pendant que leurs applications sont ouvertes et libérer les impressions en toute sécurité sur un MFP Ricoh à leur retour au bureau.

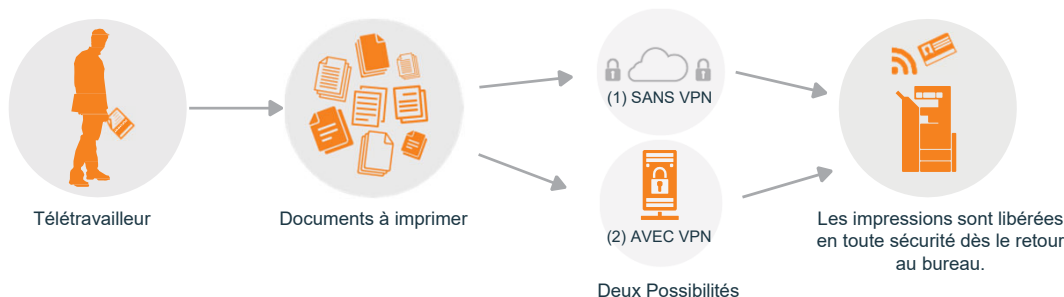
Grâce à la solution (1) **RSI FlexRelease CX de Ricoh**, un travailleur à domicile envoie l'impression au MFP via un système Ricoh sécurisé basé sur le cloud. Cette solution est idéale pour les petites entreprises qui ne disposent pas d'une infrastructure réseau ou d'un VPN et qui souhaitent démarrer immédiatement.

Pour les plus grandes entreprises disposant d'un département informatique et d'un réseau VPN, le (2) **Streamline NX** de Ricoh permet d'envoyer une impression à l'infrastructure informatique interne existante basée sur un serveur pour une gestion plus centralisée.

Avantages des solutions

RSI FlexRelease CX et Streamline NX rendent l'impression de documents par les employés à domicile plus efficace et permettent de la réaliser dans le cadre du flux de travail normal. Le processus d'impression est ainsi plus rapide, ce qui permet de consacrer plus de temps à d'autres tâches..

Le Processus de Workflow



RICOH
imagine. change.

www.ricoh.fr

Les faits et chiffres indiqués dans cette brochure font référence à des cas de figure spécifiques. Les circonstances individuelles peuvent entraîner des résultats différents. Les entreprises, marques, produits et noms de services cités dans le présent document sont la propriété et sont des marques déposées par leurs propriétaires respectifs. Copyright © 2020 Ricoh Europe PLC. Tous droits réservés. Cette étude de cas, son contenu et/ou la mise en page ne peuvent pas être modifiés et/ou adaptés, copiés en partie ou en totalité et/ou incorporés dans d'autres œuvres sans l'autorisation écrite préalable de la société Ricoh Europe PLC.